

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 764 – 27 Septembre 2003

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

FEINDRE UNE MALADIE....

« Feindre une maladie ce ne sera autre chose que jouer un bon tour au gouvernement »...

Ainsi Bastiat s'exprimait-il en 1848, il y a juste un siècle et demi, alors même que la Sécurité Sociale n'existait pas. Le « trou abyssal ? » Il l'avait prévu. L'explosion du système ? Elle était inéluctable aux yeux de ce prophète social. Bastiat, le libéral, l'économiste, l'analyste du comportement humain, connaissait les perversités des monopoles d'Etat et faisait la différence entre une protection sociale fondée sur la mutualité, la réciprocité, la responsabilité personnelle, et une protection sociale fondée sur l'illusion d'un droit à la santé garanti par l'Etat, gérée par une administration bureaucratique, et financée par un prélèvement obligatoire.

Comme pour l'Education Nationale, dont je vous ai entretenu, la Sécurité Sociale fait l'objet des soins de notre gouvernement, mais malheureusement nos ministres ne font pas les réformes qu'il faut, ils confondent bricolage comptable et remise en cause fondamentale.

Ici comme ailleurs la remise en cause s'appelle concurrence, privatisation. Mais en allant plus loin que Bastiat, nous devons aussi parler finances, et mettre en accusation la répartition.

Concurrence : le Professeur Mattéi est bien placé pour savoir que la dérive artificielle des dépenses de santé vient d'un foyer principal : l'hôpital public. Il est facile d'incriminer les médicaments (qui représentent 20% du budget), ou les soins ambulatoires (médecins, infirmières, 26% du budget) alors que ce sont les dépenses hospitalières qui pèsent le plus lourd (45%). Or, l'hospitalisation souffre d'être publique. L'espace de liberté laissé aux hôpitaux et cliniques privés est réduit, et on ne peut pas parler de concurrence. Si les coûts du privé sont inférieurs du tiers, et parfois de moitié à ceux du public (ce qui montre déjà les tares de la gestion administrative), les barèmes imposés au privé sont fixés par la Sécurité Sociale. Comme pour l'Education, le privé n'est que le sous-traitant du monopole public.

Privatisation : la médecine française non hospitalière est dite « libérale », ce qui laisserait entendre qu'elle jouit de la liberté d'exercice. S'il est vrai que le patient a le choix de son médecin, les « honoraires » ne sont que des tarifs publics, fixés par des conventions collectives entre syndicats et Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) dont on ne peut s'évader pour aller dans un secteur « libre » dont l'accès a été progressivement fermé. Comme les hôpitaux privés, les médecins demandent une vraie liberté. Mais la privatisation de la santé appelle aussi la privatisation de l'assurance.

Finances : Parlons précisément de l' « assurance-maladie ». Elle n'est ni concurrentielle ni privée, c'est bien un monopole public : nous sommes « assujettis » à nos caisses. C'est un défi aux principes européens d'ouverture des marchés, mais le gouvernement français, ici comme ailleurs, s'assoit sur les directives européennes et même sur les arrêts de la Cour de Luxembourg. De plus, par malchance et par idéologie, la CNAM travaille suivant le principe de la répartition : les bien portants paient pour les malades ; ce qui, à l'instar du régime des retraites, rend explosif le système dans un pays vieillissant, sachant notamment que les dépenses de santé sont exponentielles avec le grand âge. Une vraie compagnie d'assurance travaille en capitalisation, elle reçoit l'épargne des clients pendant toute leur existence, et les fait fructifier pour que l'assuré bénéficie le moment venu des soins nécessaires. La prime d'assurance est calculée en fonction du risque couvert et de la durée

de souscription, elle permet à la compagnie de réaliser des profits (pouah !). Mais le résultat est là : dans un grand nombre de pays européens l'assurance privée classique couvre les mêmes risques que la Sécurité Sociale française pour une prime annuelle de l'ordre de 2.500 euros (soit un peu plus de 16.500 F), ce qui correspond à peu près à ce que le Smicard français se voit retenir sur son salaire. Pour un cadre, cette somme est le cinquième de ce qu'il paye aujourd'hui ! Les Français savent-ils qu'ils surpayent leur « droit à la santé » ?

De façon générale, pour la santé comme pour le reste, les Français ne savent pas qui paye ni ce qu'ils payent. Le prélèvement à la source est indolore, la feuille de paye n'indique pas clairement la vérité sur la vraie valeur du travail ni sur l'énormité des ponctions sur les salaires, le tiers payant fait croire à la gratuité. La première honnêteté consisterait à leur dire la vérité. Sachant ce qui leur en coûte, les assujettis demanderaient peut-être à passer à un système d'assurances et à payer 2.500 euros par an.

Mais ceux qui ne peuvent pas payer 2.500 Euros ? C'est ici, et ici seulement, que le recours à la solidarité nationale peut s'envisager, une aide publique (chèque santé) pouvant permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens de bénéficier d'une couverture de base. Restent ceux qui ne voudront pas payer. Sous certaines conditions de revenus, l'assurance pour une couverture de base peut être rendue obligatoire. Au demeurant rien n'empêche, pour se couvrir, de faire fructifier sa propre épargne au lieu de payer une compagnie d'assurance.

Pour déclencher tout ce processus révolutionnaire, il faudrait évidemment mettre les Français en situation de responsabilité. Aujourd'hui ils n'ont aucun choix, ils ne savent même pas ce qu'ils payent, ni ce qu'ils pourraient payer dans un autre système concurrentiel et privé. Rien d'étonnant à ce que les abus se multiplient : « c'est l'Etat qui paye ». La mentalité d'assistés se généralise, et l'on tombe dans une société de « servitude consentie » : on attend tout de l'Etat. Je laisse la conclusion à Bastiat : « Les abus iront toujours croissant, et on reculera le redressement d'année en année, comme c'est l'usage jusqu'à ce que viennent le jour d'une explosion. Mais alors on s'apercevra qu'on est réduit à compter avec une population qui ne sait plus agir par elle-même, qui attend tout d'un ministre ou d'un préfet, même la subsistance, et dont les idées sont perverties au point d'avoir perdu jusqu'à la notion du droit, de la propriété, de la liberté et de la justice ».

Jacques Garelo

Conjoncture

VERS UNE CROISSANCE SANS EMPLOIS AUX ETATS-UNIS ?

C'est le nouveau discours à la mode dans la plupart des médias, Le Monde en tête. Oui, la croissance est bien de retour aux Etats-Unis -il est difficile de nier l'évidence- alors qu'elle se traîne en Europe, mais cette croissance est destructrice d'emplois -et donc le chômage est condamné à augmenter. Comme le titre Le Monde « La croissance est de retour, pas l'emploi ». La vérité est un peu différente et la situation américaine mérite qu'on s'y attarde. Si Georges W. Bush doit avoir des inquiétudes, ce n'est pas au sujet de l'emploi, mais des finances publiques, durement touchées par l'affaire irakienne.

4,5% de croissance : le rêve européen !

Ce qui ne fait pas de doute, c'est que la croissance est de retour aux Etats-Unis. Le PIB avait presque stagné en 2001 (+ 0,3% seulement). Il avait progressé en 2002 (+ 2,4%). La hausse devrait être de 3% au moins en 2003. Le PIB a progressé de 3,1% en rythme annuel au second trimestre, soit plus que prévu et la hausse de la production industrielle est de 0,5% pour le seul mois de juillet. Pour le troisième trimestre, la prévision est de 4,5% de hausse du PIB. Tous les

indices vont dans la même direction. La croissance s'accélère de trimestre en trimestre. En particulier les investissements redémarrent.

Le FMI vient de publier pour sa part d'autres prévisions, qui confirment cette évolution et montrent le décalage avec les pays de la zone euro. C'est ainsi que, pour 2003, la croissance devrait être nulle en Allemagne et de 0,5% en France. Même le Japon, pourtant depuis longtemps en crise, ferait mieux que l'Europe avec 2% de croissance. L'Angleterre aussi se porte mieux avec 1,7% de progression du PIB, mais elle reste loin derrière les USA. L'Union européenne dans son ensemble, pour les 15 pays concernés en moyenne, serait à 0,5%.

Pour 2004, la reprise est sensible partout, mais les Etats-Unis seraient autour des 4%, alors que l'Europe serait à 1,9%, l'Allemagne à 1,5% et la France, toujours selon le FMI, à 2,0%, tandis que l'Angleterre continuerait à faire mieux avec 2,4%. Notons en passant, pour contredire bien des idées reçues, que c'est dans le « tiers-monde » que la croissance devrait être la plus rapide, et même supérieure à celle des Etats-Unis. La hausse du PIB en 2004 devrait être en moyenne de 5,6% pour les pays en développement, et, en particulier, de 6,5% en Asie (7,5% en Chine, 5,9% en Inde). Même l'Afrique, que l'on présente souvent comme condamnée au sous-développement, aurait une croissance de 4,8% en 2004.

Tous ces chiffres ont de quoi faire rêver les Européens, frappés de sclérose.

L'emploi est-il au rendez-vous ?

Mais la croissance américaine n'est-elle pas une mauvaise croissance ? N'est-elle pas destructrice d'emplois ? Le Monde en fait une laborieuse démonstration. Tout va mal sur le marché de l'emploi parce que les gains de productivité sont trop forts... Il est vrai que les Etats-Unis ont été et sont encore en tête des pays développés pour les gains de productivité. Ceux-ci progressent d'au moins 3% par an. Comme le nombre d'actifs augmente de 1% par an, Le Monde en conclut, dans une parfaite logique mécanique et malthusienne, qu'en dessous de 4% de croissance les Etats-Unis détruisent des emplois. « Les entreprises produisent plus avec moins de personnel ».

Il est vrai que le taux de chômage a augmenté, passant de 4,0% en 2000, à 4,8% en 2001, puis 5,8% en 2002 et 6,1% aujourd'hui. Mais cela solde le passé ; c'est la conséquence de la récession précédente. Il faut avoir une singulière conception de l'économie pour imaginer que les gains de productivité conduisent au chômage. Ils conduisent, lorsqu'il n'y a pas d'obstacles fiscaux ou réglementaires pesant sur les entreprises, à l'accroissement de l'offre. A cause des gains de productivité et de l'augmentation du pouvoir d'achat, de nouveaux débouchés s'ouvrent pour les entreprises, et de nouveaux emplois apparaissent dans des délais plus ou moins longs. Plutôt courts aux Etats-Unis puisque le chômage a une durée moyenne de quelques semaines seulement. Les créations d'emplois sont donc incessantes.

Le dette publique s'alourdit

Dans l'observation de l'économie américaine aujourd'hui il y a en revanche un point noir que peu d'analystes retiennent, parce qu'il n'est pas politiquement correct. C'est l'endettement du Trésor Américain. La facture de l'Irak se monte à 80 milliards de dollars, a dit le Président Bush. Des estimations plus fréquentes laissent entendre qu'elle serait autour de 200 milliards. C'est l'argent que le gouvernement américain a engagé pour mettre fin au terrorisme et à la dictature, mais cela ne semble pas exciter la générosité des autres peuples libres. Un autre lourd tribut est payé aux retraites : la « Sécurité Sociale » est soumise aux USA comme en France au système ruineux de la répartition (« pay as you go »), et les dettes des fonds publics ont été compensées par des émissions de titres du Trésor. L'Administration BUSH semble incapable pour l'instant d'en finir avec la répartition, bien que les retraites par capitalisation (pension funds privés) qui assurent la moitié de la population soient à l'abri de la faillite (en dépit même des pertes subies à Wall Street).

Enfin, les capitaux étrangers étant de retour aux Etats-Unis l'économie a une dette financière importante à l'égard des Asiatiques naguère désargentés.

Voilà donc le tableau au complet : endettés certes, mais créatifs, les Américains sont mieux lotis que les Européens épuisés et encore plus endettés !

FORUM D'EVIAN : 19-21 SEPTEMBRE 2003

Plus de cent personnes ont assisté au Forum d'Evian organisé pour la troisième fois consécutive par Charles Millon. Une trentaine d'associations étaient représentées, dont Génération Libérale et l'ALEPS.

Les débats ont commencé vendredi soir avec un dîner débat en compagnie du philosophe Jean-François Matteï, auteur du livre « La Barbarie intérieure ». Ce philosophe, ennemi de la pensée politiquement correcte, n'a pas hésité à fustiger les clichés qui occupent le paysage culturel d'aujourd'hui, ni les intellectuels gauchistes, incapables de faire la différence entre la vérité et l'idéologie.

Le lendemain, les débats ont commencé avec une conférence de Françoise Thom, spécialiste de la Russie et du monde post-communiste. Elle a abordé les nouveaux dangers du siècle, en particulier le terrorisme islamiste et a insisté sur les difficultés de l'après communisme même si, contrairement aux prévisions des nostalgiques gauchisants, les économies des pays est-européens (y compris la Russie), se sont nettement améliorées ces dernières années. De plus, Françoise Thom a longuement parlé des mensonges concernant la Chine dont le soi-disant libéralisme est loin du capitalisme occidental.

Ensuite, l'historien Illios Yannakakis et le Président du parti Républicain en Europe, Robert Pingeot, ont débattu de l'anti-américanisme et de l'incompréhension à l'égard de la politique de Bush.

L'après-midi était consacré à la France et aux problèmes internes, ô combien, nombreux ! Une première table ronde réunissait Christian Stoffaës, Jean-Louis Caccamo et Nicolas Lecaussin sur le thème de la réforme de l'Etat. Le premier a fait un historique de l'Etat, de son rôle et des politiques industrielles (bénéfiques !) de notre Etat, Jean-Louis Caccamo insistant sur la manie de l'Etat de se mêler de tout sans qu'on puisse s'en débarrasser. Enfin, Nicolas Lecaussin a retracé les échecs de l'Etat ; il s'est posé la question du coup de la réformer : plutôt que de le réformer, ne vaut-il pas mieux le retirer ? C'est à la société civile de prendre le relais.

Pendant la pause, les participants se sont rués sur les numéros de « Liberté et responsabilité » et de la « Nouvelle Lettre » distribués. La fin de l'après-midi a vu Christian Julienne, Rachid Kaci, Alexandre Del Valle et Philippe Cuignache se réunir pour débattre de la pauvreté, de l'islamisme et de la faute de Nicolas Sarkozy qui a autorisé de nombreuses associations musulmanes à opérer sur le territoire français alors qu'elles sont intégristes. Paradoxalement, Sarkozy autorise ces associations, mais interdit les courants à l'intérieur de l'UMP...

La soirée s'est terminée par un discours de Charles Millon qui a rappelé les idées débattues durant la journée. Appelé par le Président de la République à représenter la France auprès de la FAO à Rome, Charles Millon remet le sort du réseau d'amitié qu'il a créé entre les mains d'Etienne Blanc, Député Maire de Divonne et animateur d'un Cercle Génération Libérale.

Le lendemain matin, Nicolas Marquès a brillamment traité des fonds de pension et du retard pris par notre pays dans la réforme des retraites et le forum s'est terminé sur une note d'optimisme et d'espoir dans la réalisation des réformes dont la France a tellement besoin.

LA FRANCE AIME BIEN LE MACHIN

« Le Machin » : surnom célèbre donné à l'ONU par le Général de Gaulle. A l'époque la France n'aimait pas le machin, car il apparaissait être la chose des Américains. Ce qui gênait jusqu'en 1962 la politique algérienne du Général, puis après 1962 la politique mondiale du Général. Aujourd'hui, comme les Etats Unis ont été en conflit avec l'ONU la France s'est prise de passion pour le Machin.

Ce qui signifie deux choses :

- ce n'est pas l'ONU qui intéresse la France, mais la politique américaine. Depuis Yalta il y a une grande tradition de la diplomatie gaulliste qui considère que les Etats-Unis font tout pour nous exclure du concert mondial, et nous cherchons des alliances « ailleurs », il s'agit souvent de mésalliances ;
- l'ONU souffre aujourd'hui comme à sa création d'un vice structurel : la sur-représentation des petits pays dictatoriaux, et la sous-représentation des démocraties.

Au demeurant, nous sommes bien d'accord pour dire qu'il s'agit d'un « machin », qui veut gouverner le monde à partir d'un centre politique dominé par les intérêts des gouvernants en place, sans considération de la liberté des peuples.

LES ECONOMISTES LIBERAUX AMERICAINS EN CONGRES

Hayek a créé en 1947 la Société du Mont Pèlerin pour réunir les économistes libéraux du monde entier. Aujourd'hui la Société est toujours un Club très huppé de quelque cinq cents membres (d'autres intellectuels sont venus rejoindre les économistes), qui s'enorgueillit de compter dans ses rangs neuf prix Nobel, dont le dernier en date, Vernon SMITH, qui enseigne à l'Université George Mason (Fairfax, Virginie).

En dehors de ses conférences mondiales, la Société organise des réunions régionales. Américains du Nord et du Sud se sont donc rencontrés la semaine dernière à Chattanooga (Tennessee), une ville plus connue par le Chou Chou (un train immortalisé par Glen Miller) que par la victoire du Général Grant sur les Sudistes. Quelques rares participants européens, dont Jacques GARELLO, membre du Comité scientifique de cette session.

Un Européen encore plus prestigieux, Vaclav KLAUS, Président de la République Tchèque, ouvrait la conférence par un discours sur le thème : « Qu'est-ce qui a changé avec la transition des pays communistes vers l'économie de marché ? ». Peu de choses en réalité, dit Vaclav KLAUS, les changements n'ont pu s'opérer que dans les pays où les ex-communistes avaient eux-mêmes changé et compris que leur avantage était de changer de camp. Ce ne sont pas les forces « libérales » qui ont contribué au changement, parce qu'il y a eu l'écran de l'Union Européenne : celle-ci a dévié des principes du marché, et plongé les peuples dans une logique de groupes de pression, de subventions et de réglementations. L'intégration dans un véritable espace de libre-échange ne s'est pas réellement faite.

Le jour suivant était marqué par les interventions de deux Nobel, James BUCHANAN et Vernon SMITH. Le premier se demandait pour quelles raisons la pensée libérale n'arrive pas à s'imposer aujourd'hui alors qu'elle semblait devoir tout emporter il y a vingt ans. L'explication tient au fait que la plupart des économistes qui estiment la supériorité du marché scientifiquement prouvée en demeurent là, et ne s'intéressent guère à la philosophie sous-jacente au marché, ni encore moins à l'éthique de la société marchande. Or le combat des idées, gagné sur le plan scientifique, s'est aujourd'hui déplacé vers le plan politique, où les jugements de valeur sont plus fréquents. La seule valeur pour laquelle les libéraux doivent se battre est celle de la démocratie constitutionnelle, qui garantit la vraie liberté politique, celle qui place les hommes dans une situation d'égalité dans le jeu social de l'échange (Adam SMITH), alors que le socialisme et les régimes centralisés établissent une hiérarchie entre une élite gouvernante et le peuple des gouvernés (PLATON).

Quant à Vernon SMITH, après avoir énuméré une dizaine de citations plus remarquables les unes que les autres (dont une de BASTIAT) il faisait un exposé sur la liberté, la théorie économique et l'économie expérimentale (dont il est l'inventeur). Les observations qu'il a faites sur le comportement humain démontrent que les choix ne procèdent pas seulement de la pure raison, comme le laissaient entendre HUME et les autres. Ces choix sont aussi influencés par l'histoire, par l'environnement institutionnel, lui-même produit de l'évolution sociale. Il en est ainsi notamment du droit de propriété, « antérieur à la loi » (BASTIAT) qui conditionne aujourd'hui la richesse des nations.

Mais les droits individuels ne sont-ils pas en recul depuis quelques années, y compris aux Etats-Unis depuis le 11 Septembre ? C'est la question que se posait Milton FRIEDMAN, encore un Nobel (91 ans maintenant, le seul rescapé de la réunion constitutive de la SMP). FRIEDMAN estime que sur la longue période la liberté a progressé, mais qu'il faut exercer une vigilance permanente pour éviter les pièges mortels du terrorisme et du fanatisme aussi bien que la tentation du conservatisme défensif.

Le tonalité générale était ainsi à l'optimisme scientifique mais à la prudence politique.

Comme toujours. En conclusion c'est à l'engagement et à la vigilance (alertness) que le Président Leonard LIGGIO encourageait ses compagnons de la Société du Mont Pèlerin.

Nous pouvons donner une clé pour accéder par internet aux rapports de cette conférence.

LA CONCURRENCE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES

La Nouvelle Lettre continue le compte rendu des conférences et débats de la XXVI^e Université d'Eté de la Nouvelle Economie. Voici le texte de l'audio-visuel de présentation de la première journée (lundi 1^{er} septembre).

1. Le monde de la concurrence : concurrence sauvage ou alter-concurrence ?

Nous sommes entrés à nouveau dans le monde de la concurrence. Après de longs siècles de cloisonnement et de protectionnisme, le nouveau paysage politique et les nouvelles techniques de communication ont mis en contact les hommes du monde entier. Qu'il le veuille ou non, chacun d'entre nous est engagé à la rencontre et la compétition.

Certes il existe encore des pans entiers de la vie économique et sociale qui échappent à la concurrence : nous sommes dans une période de mutation.

Certes la concurrence ne fait pas l'unanimité. Elle a ses partisans mais, plus nombreux encore, ses détracteurs. Ceux-ci ne peuvent résister à une évolution qui semble inéluctable, mais ils exigent au minimum que la conc



quand on les considère isolément, constituent dans leur ensemble, par le jeu de leurs combinaisons, l'Harmonie sociale ».

BASTIAT en tirait la conclusion que la concurrence est une bonne affaire pour la multitude des consommateurs qui vont bénéficier des progrès réalisés, mais une rude exigence pour les producteurs qui ont été les artisans de ces progrès. Voilà pourquoi le premier mouvement des producteurs n'est jamais en faveur de la concurrence.

5. Concurrence loyale ou concurrence libre ?

Puisque la concurrence menace les producteurs qui supportent mal l'idée du client-roi, puisque la concurrence compromet les positions actuellement dominantes, on va s'organiser pour l'éviter ou pour la neutraliser.

Bastiat, dans la « pétition des marchands de chandelles », avait montré la logique et l'efficacité de ces corporations qui vont faire pression sur l'Etat pour tuer la concurrence. Les hommes de l'Etat se laisseront entraîner : en donnant satisfaction aux revendications de ces minorités organisées, ils fidélisent une clientèle électorale et élargissent leur pouvoir en multipliant leurs interventions. En sauvegardant des intérêts corporatifs au nom des droits acquis, de la protection de l'emploi, de l'équité du commerce international, ils passeront pour les défenseurs de l'intérêt général, de la loyauté économique et de la justice sociale.

Voilà comment, peu à peu, les gouvernants de la lu0 Tc (,) Tj0.18 Tc () Tj1sasser (ilà) TTc (r) Tj-0.12 Tc (n) Tj0 Tc (an.3 Tc () Tj0 Tc (de

Si la baisse de l'impôt en reste dans beaucoup de pays au stade des promesses électorales, c'est qu'elle n'est effective que si elle correspond à un allègement de l'Etat, à une restriction des dépenses publiques. Or les gouvernants ne peuvent ou ne veulent s'y résigner.

En France, on cultive l'exception budgétaire, on sait qu'il ne faut pas toucher aux « services publics à la française » - une façon élégante de dire qu'il ne faut pas remettre en cause la ligne de partage entre le public et le privé. L'harmonisation permet soit de renvoyer aux calendes grecques une remise en cause des finances publiques françaises (le gouvernement acceptant le principe de l'harmonisation mais multipliant les exceptions françaises – comme il le fait actuellement pour les règles du pacte de stabilisation d'Amsterdam), soit de mettre tous les Européens à l'heure française et d'exiger un effort supplémentaire des contribuables des vingt quatre autres nations. Dans les deux cas, le secteur public français est sauvé. Sauvés aussi les fonctionnaires, budgétivores, subventionnés et assistés de l'Etat français. Sauvée enfin la souveraineté fiscale, qui aurait au contraire bien du mal à se survivre dans un contexte de concurrence fiscale.

9. La concurrence fiscale réduit la souveraineté des Etats

Il y a concurrence fiscale quand les contribuables bénéficient de la liberté d'installation, de placement de leur épargne, de localisation de leur patrimoine. Ils peuvent fuir les enfers fiscaux pour abriter leurs biens dans des paradis fiscaux. Ainsi définie, la concurrence fiscale existe dans de nombreuses régions du monde, en général dans les pays à structure fédérale.

La concurrence fiscale met les Etats membres d'une Union ou d'une Confédération en position de faiblesse vis-à-vis de leurs contribuables. Elle réduit leur souveraineté : ils sont sanctionnés pour le traitement qu'ils veulent infliger à leurs ressortissants. Peu à peu une hémorragie d'entreprises, d'emplois, de capitaux et de talents vide le pays ou la région de ses forces vives. Prenant progressivement conscience de cette évasion, les gouvernants sont obligés de réagir. Ils peuvent soit fermer les frontières – une solution aujourd'hui impraticable et inefficace, soit chercher à constituer un cartel des spoliateurs – l'harmonisation est ici une bonne formule, soit amorcer enfin une décroissance des administrations publiques, toujours promise jamais réalisée.

Cette décroissance va faire converger les fiscalités vers un niveau minimum de prélèvements obligatoires, et un alignement de tous les impôts vers le bas sera possible. Aujourd'hui la réduction du secteur public engendrée par la concurrence fiscale serait la seule façon de mettre fin à l'Euroscclérose, qui atteint particulièrement l'Allemagne et la France : la réduction du chômage ne peut se faire sans allègement des taux marginaux d'imposition et suppression des impôts sur l'épargne et le patrimoine.

10. La concurrence fiscale restaure la souveraineté de l'individu

Si elle menace la souveraineté des Etats, la concurrence fiscale garantit ou restaure la souveraineté des contribuables. Ils retrouvent la pleine liberté de gestion de leurs activités, et des fruits qu'ils en retirent. Ils ne contribuent aux charges publiques qu'en proportion de leurs capacités respectives, et seulement pour assurer les fonctions régaliennes de la puissance publique.

On en vient à cette conclusion, qui est une véritable loi de l'économie : la concurrence défend l'individu contre les abus du pouvoir, qu'il s'agisse du pouvoir d'entreprises bénéficiant de monopoles protégés, ou encore du pouvoir de corporations et de syndicats jouissant de privilèges, ou enfin du pouvoir des gouvernants tentés d'étendre sans cesse leur clientèle et leur sphère au détriment de la liberté et de la propriété individuelles.

Dans tous les domaines, la concurrence n'est pas seulement une recette d'efficacité. C'est aussi et surtout une libération.

AU SOMMAIRE DU N°764 :